





## A l'attention de la presse et des médias

## Communiqué de presse du 26 novembre 2019

## Attaques sur les conditions de travail dans les crèches.

Fin juin, la CCT Intercommunale pour le personnel des institutions genevoises de la petite enfance a été dénoncée par la fédération patronale (FIPEGS). Cette convention s'applique à environ 800 employé-e-s de structures d'accueil subventionnées par certaines communes suburbaines de Genève. Aujourd'hui, les syndicats SIT et SSP et les associations professionnelles AGEDE et ACIPEG ont dénoncé publiquement les attaques contre les conditions de travail du personnel.

En effet, la fédération patronale exige, entre autre, l'augmentation du temps de travail hebdomadaire de 40h à 42h30 en cas de pénurie du personnel - Ce qui est déjà le cas pour les éducateurs-trices de l'enfant ! -; une réduction de 50% à 25% de majoration salariale des 60 premières heures supplémentaires ; de supprimer la prime de 500CHF pour la naissance d'un enfant ; de répercuter les indexations négatives sur les revenus ; de baisser la prime d'ancienneté alors qu'il faut déjà 11 ans pour avoir droit à un 13ème salaire complet ou encore de supprimer la progression des annuités si la commune subventionnant la crèche le décide. En bref, ces revendications s'inscrivent dans une volonté réduction des coûts et de flexibilisation du travail.

Face à ces attaques, le 28 octobre dernier, le personnel s'est réuni en Assemblée Générale et a lancé une pétition (annexe 1.) qui a réuni en deux semaines 553 signatures, soit 70% du personnel concerné! La pétition refuse toutes péjorations des conditions de travail et d'encadrement. La rapidité de la récolte et le taux de retour démontrent une grande préoccupation du personnel et une forte détermination à défendre ses intérêts. Les organisations représentatives du personnel espèrent ainsi que la FIPEGS revienne sur ses revendications. Si tel ne devait pas être le cas, elles continueraient à mobiliser.

De plus, elles demandent une reconnaissance du travail avec une amélioration de la CCT dans un secteur féminisé à 90%. Au lendemain de la Grève des femmes, la grève féministe, elles regrettent que ce secteur soit durement attaqué. Au contraire, le personnel revendique une amélioration des remplacements, la mise en place d'une politique de protection de la personnalité et de l'intégrité et la mise en œuvre du cahier de revendications de la grève des Femmes\*, la grève Féministe, pour le secteur de la petite enfance. Enfin, elles considèrent que les besoins de nouvelles places de crèches ne doivent pas se faire au détriment des conditions de travail.

**Annexes :** pétition, invitation à la conférence de presse, invitation à l'Assemblée Générale du Personnel, Cahier de revendications de la grève des Femmes\*, la grève Féministe pour le secteur de la petite enfance.

Les personnes ci-dessous restent à votre disposition pour toutes demandes de renseignements.

Contacts: Valérie Buchs / SIT / 079 45 45 840

Quentin Stauffer / SSP / 076 304 17 87

Maurice Perrier / AGEDE / 0033 672 65 22 35